

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Mercredi 15 juillet 2020



## **L'USB Domicile, la Cfdt et FO demandent l'agrément en urgence des avenants 43 et 44 et le bénéfice de la prime COVID-19 pour les salariés de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et services à domicile.**

Depuis plusieurs années, les partenaires sociaux de la Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile alertent les pouvoirs publics sur l'absence de revalorisation salariale à hauteur des besoins et la dégradation continue des conditions de travail. Comme le soulignait le rapport de Myriam El Khomri, les métiers de l'aide et des soins à domicile n'attirent plus. La situation est alarmante pour les associations qui ne parviennent plus à recruter pour répondre aux demandes d'accompagnement des Français. Et pourtant, malgré ce constat, l'ensemble des professionnels de la Branche tiennent la barre et jouent un rôle majeur et crucial dans le cadre de la pandémie COVID 19 que nous traversons.

A l'heure où démarrent le plan Métiers du Grand âge et les discussions sur le projet de loi Autonomie Grand âge, les partenaires sociaux de la Branche qui ont déposé officiellement pour agrément et extension les avenants 43 et 44 à la convention collective de branche, interpellent les pouvoirs publics pour qu'ils actent enfin la revalorisation salariale tant attendue.

L'avenant 43 a pour objectif de revaloriser significativement les rémunérations et de développer les parcours professionnels des salariés par une meilleure reconnaissance des compétences et des contraintes des métiers. Il s'agit d'une réforme d'envergure et structurante qui va bien au-delà d'une simple remise à niveau des grilles à hauteur du SMIC. Le coût de cet accord est chiffré à un peu moins de 600 millions d'euros. L'attractivité de nos emplois et leur évolution liée aux besoins des bénéficiaires exigent cette refonte pour rattraper notamment la perte du pouvoir d'achat considérable de l'ensemble des salariés de la Branche. En 17 ans, le pouvoir d'achat des

auxiliaires de vie sociale (catégorie C) et des employés à domicile (catégorie B) a baissé respectivement de 31,3 % et 14,98 %.

Enfin, les partenaires sociaux réclament le bénéfice de la prime Covid pour l'ensemble des salariés de la Branche. L'épidémie de COVID a, une fois encore, montré le rôle majeur de l'aide à domicile pour soulager la pression sur le système hospitalier et garantir l'autonomie des plus fragiles. En première ligne au quotidien, il est indispensable qu'ils puissent eux aussi bénéficier de la prime COVID.

Les signataires du texte sont déterminés à se mobiliser ensemble pour obtenir l'agrément et les financements à la hauteur des besoins du secteur. L'amélioration de l'attractivité des métiers prônée par les pouvoirs publics et la qualité des prises en charge à domicile impliquent des mesures viables et pérennes pour les services. Ces ambitions passent nécessairement par une tarification plus élevée, nécessitant des financements ad hoc, véritablement fléchés vers les structures.

Il appartient désormais aux pouvoirs publics de prendre leurs responsabilités. Les signataires appellent à une loi « Grand Age et Autonomie » ambitieuse afin de reconnaître l'utilité sociale des métiers de la Branche et de permettre aux structures de continuer à exercer leurs missions d'intérêt général pour apporter une réponse adaptée au vieillissement de la population à domicile.

## **Contacts :**

### USB-DOMICILE :

Adédom : David Zeisler - [d.zeisler@adedom.fr](mailto:d.zeisler@adedom.fr) - 01 40 84 68 79

ADMR : Jean-Philippe Lecocq - [jplecocq@agence-profile.com](mailto:jplecocq@agence-profile.com) - 06 87 08 13 48

FNAAFP/CSF : Claire Perrault – [cperrault@fnaafp.org](mailto:cperrault@fnaafp.org) – 06 82 07 41 43

UNA : Capucine Tillous-Borde – [c.tillous-borde@una.fr](mailto:c.tillous-borde@una.fr) - 01 49 23 71 54 / 06 82 76 41 41

### CFDT SANTE SOCIAUX

Loïc Le Noc – [llecoc@sante-sociaux.cfdt.fr](mailto:llecoc@sante-sociaux.cfdt.fr) - 06 27 73 14 50

### FORCE OUVRIERE

Isabelle Roudil - [isabelle.roudil449@orange.fr](mailto:isabelle.roudil449@orange.fr) - 06.85.86.78.22